

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR LA CREATION D'UN PROJET DE MATERIAUTHEQUE PORTE PAR L'ASSOCIATION SYNERGIE PEI

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du Conseil municipal sur l'attribution d'une subvention d'investissement pour la création d'une matériauthèque portée par l'association Synergie Péi.

Synergie Péi est un acteur de la démarche d'écologie industrielle à l'échelle du Territoire de la Côte Ouest (TCO). A ce titre, elle accompagne les entreprises à une meilleure gestion de leur matière résiduelle et à la mutualisation de leurs ressources. Elle audite les structures pour améliorer leur compétitivité et organise des temps d'échanges collectifs pour créer des liens entre elles et faire émerger des opportunités d'affaires, en particulier avec les structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de cette démarche, Synergie Péi a noué des contacts avec les entreprises du BTP et les accompagne dans le recyclage et le réemploi de leurs déchets car ces matériaux constituent une véritable source de richesses à exploiter. Ainsi, la brocante aux matériaux a pu voir le jour qui permet de mettre à disposition des portois et des habitants des produits du bâtiment à des coûts abordables.

Le projet de matériauthèque a pour objectif de développer l'expérimentation de la brocante aux matériaux. Il s'agit de contribuer à la structuration de la filière valorisation des matériaux issus du BTP en général et de la déconstruction / réhabilitation en particulier. Elle se compose d'un lieu de stockage et va permettre d'organiser la collecte en amont du réemploi en assurant le nettoyage, la réparation ou transformation et la préparation.

Une fois collectés et réparés, les matériaux sont revendus sous format de brocantes dans le cadre d'événementiels.

Cette matériauthèque s'intègre, en outre, au déploiement du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). En effet, Synergie Péi travaille en étroite collaboration avec les services de la Ville pour préparer le dossier de candidature. Ainsi, elle portera l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) qui embauchera les personnes identifiées et éligibles au dispositif.

Le montant de l'investissement s'élève à 85 967 €. La subvention sollicitée par Synergie Péi est de 20 000 €, soit 23 % de l'enveloppe totale.

Soutenir cette opération permettra de réduire le volume de matériaux destinés à l'enfouissement en offrant une solution de collecte mutualisée et de valorisation de déchets issus des chantiers du BTP.

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'approuver l'attribution d'une subvention d'investissement de 20 000 € à l'association Synergie Péi pour son projet de matériauthèque ;
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.